



DÉPLACEMENTS, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Exprimez-vous sur le Plan Vélo !

Afin de recueillir vos retours et expériences de terrain concernant les besoins d'aménagements dans le cadre du Plan Vélo, la Ville de Pessac met à disposition des usagers un mur d'expression en ligne.

Publié le 01 janvier 2022

Adopté en septembre dernier lors du Conseil municipal, le Plan vélo de Pessac se met en marche ! Destiné à repenser la ville de demain de façon plus apaisée et équilibrée entre la voiture et les modes doux, ce Plan présente diverses actions concrètes qui vont permettre de rendre la pratique du vélo simple, sécurisée et accessible à tous.

Son plan d'actions 2021-2026 s'articule autour de 50 aménagements cyclables prioritaires et 20 actions.

Le Plan Vélo est évalué et actualisé régulièrement. La Ville tient compte des expériences de chacun, car les besoins d'aménagements peuvent évoluer.

Ce mur d'expression en ligne vous permet de nous faire part de vos retours et expériences de terrain tout au long de l'année. La Ville communiquera ensuite sur l'état d'avancement du Plan vélo lors d'un temps fort à l'automne prochain.



[Accédez au mur d'expression en ligne](#) ↗

📞 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS